



# CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO

E-E191441

VALABLE JUSQU'AU

24/06/2024



ACCREDITATION  
N°4-0523,  
LISTE DES SITES ET  
PORTÉE DISPONIBLE  
SUR WWW.COFRAC.FR

ÉDITÉ LE 11/04/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 24/02/2021

Raison sociale : FORTIER PEINTURE

Forme juridique : SARL

5 RUE DE L'ABREUVOIR  
17520 ARCHIAC

Capital : 60 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC SAINTES 894 432 343

Téléphone : 05 46 49 16 00

Fax :

Siret : 894 432 343 00016

Portable :

Code NACE : 4334Z

Responsabilité légale :

Numéro caisse de congés payés : 5423577

CARLIER YVES CO-GÉRANT / FARIA CHRISTOPHER CO-GÉRANT

Assurance Responsabilité Travaux :

BPCE IARD 117036722M001

Site Internet :

Assurance Responsabilité Civile :

BPCE IARD 117036722M001

E-mail : deco-raval@jfortier.fr

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Effectif moyen : 17

Tranche de classification : EFF2

Chiffre d'affaires H.T. : 942 043

Tranche de classification : CA4

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6111	Peinture et ravalement (Technicité courante)	17	14/09/2021
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)	6	13/09/2022
Nombre total de qualifications : 2			

\* ou du plus récent renouvellement.

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.  
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRES

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE D'ANGOULEME  
91 BOULEVARD DE BRETAGNE  
16710 SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.